



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 novembre 2014

Malgré des efforts au niveau national, l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales persiste en Belgique

BRUXELLES – ECPAT Belgique, le membre belge du réseau ECPAT International¹ publie aujourd'hui un rapport de suivi qui analyse les mesures mises en place en Belgique pour lutter contre toutes les formes d'exploitation sexuelle commerciale des enfants, notamment la prostitution, la pornographie, ainsi que la traite à des fins d'exploitation sexuelle. En Belgique, l'exploitation sexuelle des enfants persiste, et des mineurs étrangers tout comme des mineurs d'origine belge en sont toujours victimes.

Malgré un arsenal législatif solide et les actions déjà prises en la matière au niveau national, des mesures supplémentaires devraient être mises en place pour protéger les enfants contre ces crimes. Le rapport d'ECPAT Belgique liste des actions prioritaires, nécessaires pour lutter activement contre ce fléau. Parmi celles-ci se trouvent l'adoption d'un Plan d'action national contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants ; le renforcement de la formation du personnel susceptible d'entrer en contact avec des victimes et un meilleur soutien de ces dernières; ainsi qu'une meilleure participation des enfants et des jeunes pour mettre fin à l'exploitation sexuelle commerciale des enfants.

« L'exploitation sexuelle commerciale des enfants persiste dans les pays industrialisés et la Belgique n'échappe pas à la règle. La crise économique ainsi que les nouvelles technologies représentent des nouveaux défis dans la lutte contre la prostitution et la pornographie enfantine ainsi que la traite des enfants à des fins sexuelles », précise Katlijn Declercq, Vice Présidente d'ECPAT International. « Les lois existent mais leur application se heurte à toute une série d'obstacles et bien souvent l'intérêt supérieur de l'enfant n'est pas pris en compte. Outre le bilan qu'il dresse sur la situation en Belgique, notre rapport liste une série d'actions prioritaires qui nous l'espérons serviront de lignes de conduite aux autorités belges pour mieux protéger les enfants contre toute forme d'exploitation sexuelle ».

L'intégralité du rapport faisant état des actions menées contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en Belgique est disponible ici :

http://ecpat.be/files/2014/09/A4A_EU_BELGIUM_FINAL_2014.pdf

¹ ECPAT International (End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for sexual purposes) est le seul réseau mondial entièrement dédié à la lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants et compte à ce jour 86 groupes dans 78 pays.

À propos d'ECPAT Belgique : ECPAT Belgique a démarré en 1993 à l'initiative d'un certain nombre d'ONG de développement ainsi que des Droits de l'Homme et de l'Enfant. L'ONG œuvre désormais en faveur de l'élimination de la prostitution des enfants et du trafic d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle à travers des actions légales, éducatives et politiques. Une attention particulière est portée à la coopération avec le secteur touristique, la participation des jeunes, ainsi que la sensibilisation de l'appareil judiciaire et des autorités politiques. Pour plus d'informations, www.ecpat.be

À propos d'ECPAT International : ECPAT International est un réseau mondial d'organisations dont l'objectif est l'éradication de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC). ECPAT met l'accent sur les quatre principales manifestations de l'ESEC : la prostitution des enfants, la pornographie mettant en scène des enfants, le tourisme sexuel impliquant des enfants, et la traite d'enfants à des fins sexuelles. Aujourd'hui, le réseau ECPAT est composé d'un Secrétariat international basé en Thaïlande qui travaille en collaboration avec 82 organisations membres basées dans 75 pays. Pour plus d'informations, www.ecpat.net

Contact:

Ariane Couvreur
ECPAT Belgique
arianecouvreur@ecpat.be
00 32 (0)2 522 63 23